Date de rentrée du formulaire	
Date d'accord du Collège communal	
Numéro de convention	

Formulaire de demande de location de la Maison des Villages

À rentrer le plus rapidement possible et au plus tard 1 mois avant l'évènement

Coordonnées du demandeur :

Nom/Prénom :

Adresse :

Téléphone :

E-mail :

(éventuellement) Représentant de l'Association/institution/Société :

Nom :
Adresse siège social :

Raison sociale :

Type d'évènement / descriptif complet :

Il est prévu : (cocher ce qui correspond à l'évènement)

O Disc-jockey
O Traiteur
O Vente d'alcool
O demande particulière :

O Sur invitation
O Accès libre tout public
O Entrée payante

Date : / /

O Location ponctuelle > Date souhaitée :
O Locations récurrentes > cycle souhaité :

Horaire souhaité (préparation et rangement compris) : de h à h

Nombres de participants prévus :

Environ participants

O Assis
O Debout

Je souhaite également louer :
O Bar O Cuisine

(Voir extraits du règlement au verso) ---->

Extraits du règlement d'Ordre Intérieur de la Maison des Villages
(règlement complet disponible sur simple demande)

Article 2 : Types d'activités Sont autorisées :
• Les soirées privées et uniquement pour les citoyens awansois (mariage, communion, baptême, anniversaire familial, souper, ...) à laquelle ne peuvent participer que des personnes nommément et anticipativement invitées par l'occupant de la salle (à charge pour l'occupant de s'assurer que l'accès soit strictement contrôlé par lui ou par toute personne habilitée à cet effet), et diverses activités d'une association (réunions, expositions, ateliers, ...);
• Les activités d'une association privée (réunions, expositions, ateliers, soupers, ...) dont le siège social est sis à Awans selon la tarification "Entité" et hors Awans, selon la tarification "Hors entité"

Article 6 : Montants des mises à disposition

	Occ. Ponctuelles En semaine - /4h		**Occ. Ponctuelles We - /24h**		**Occ. Récurrentes 1x 4h – Max 36x**		**Occ.- ponctuelles / Semaine**	
	Entité	**Externe**	**Entité**	**Externe**	**Entité**	**Externe**	**Entité**	**Externe**
Petite salle + wc	15€	115€	100€	200€	10€/occ	110€/occ	500€	600€
Salle 1/3 wc + bar	25€	125€	250€	350€	20€/occ	120€/occ	750€	850€
Salle 2/3 wc + bar	50€	150€	300€	400€	35€/occ	135€/occ	/	/
Salle 3/3 wc + bar	65€	165€	350€	450€	50€/occ	150€/occ	1300	1400
Cuisine	/	/	50€	150€	/	/	/	/

Article 3 : Capacités des salles et montants des Cautions

	Superficie	Maximum assis	Maximum debout	Caution
Petite Salle	44m²	44 personnes	58 personnes	50€
Salle 1/3	90m²	90 personnes	120 personnes	350€ + 150€ cuisine
Salle 2/3	225m²	225 personnes	337 personnes	350€ + 150€ cuisine
Salle 3/3	315m²	315 personnes	420 personnes	350€ + 150€ cuisine

Article 9 : Conditions d'occupation
Dans tous les cas, les occupations prendront fin au plus tard à 1 heure du matin, sauf disposition contraire adopté dans un arrêté du bourgmestre. (…)
En particulier, il est strictement interdit de :
• (…)
• Céder ou sous-louer les locaux à une tierce personne.
• Faire usage de confettis, sable, paillettes, …
• Faire usage d'un groupe électrogène ;
• Faire usage de fumigènes ;
• Utiliser des bonbonnes de gaz (à l'intérieur ET à l'extérieur)
• Dépasser la capacité maximale autorisée conformément aux prescriptions décrites à l'article 3
• Mettre à disposition des gobelets en plastique (préférez les gobelets réutilisables ou verre)

Article 12 : Vente de boissons fermentées, alcoolisées ou spiritueuses
Pour rappel :
• Il est interdit de servir des boissons alcoolisées de plus de 0,5° à un mineur de moins de 16 ans.
• Il est interdit de vendre des alcools distillés aux moins de 18 ans (exemple : Rhum, Alcopops, Vodka, Whisky, etc..).
• Il est également interdit de servir des boissons alcoolisées à une personne manifestement ivre (la peine est doublée s'il s'agit d'un mineur). Pour rappel, conduire un véhicule avec une concentration d'alcool par litre de sang d'au moins 0,5 grammes est punissable par la loi.
Il est interdit de réclamer un prix d'entrée forfaitaire en contrepartie de la délivrance de boissons à volonté

(…) *(règlement complet disponible sur simple demande)*